

Les 6 règles de culture de sûreté opérationnelle



Collectivement, engageons-nous pour faire de la sûreté un impératif absolu de toutes nos interventions !

1- Préparer les activités et anticiper les risques

2- Documenter et formaliser nos opérations

3- Appliquer les documents d'intervention

4- Contrôler nos activités

5- Assumer le devoir d'alerte

6- Améliorer en continue nos pratiques (REX)

1- Préparer les activités et anticiper les risques

- 1.1 Préparer les phases de réalisation de travaux
- 1.2 Identifier les situations en mode nominal et en mode accidentel
- 1.3 Identifier les risques et les actions de maîtrise

2- Documenter et formaliser nos opérations

- 2.1 Avoir un procédé formalisé
- 2.2 Prévoir la formalisation des résultats attendus
- 2.3 Identifier les intervenants et les gestes techniques

3- Appliquer les documents d'intervention

- 3.1 Connaître les règles et les conditions d'intervention
- 3.2 Appliquer les règles en situation
- 3.3 Réagir face aux situations non prévues

4- Contrôler nos activités

- 4.1 Contrôler mon activité
- 4.2 Réaliser les contrôles techniques comme défini (le cas échéant)
- 4.3 Prendre en compte les contrôles externes

5- Assumer le devoir d'alerte

- 5 Assumer le devoir d'alerte et de transparence

6- Améliorer en continue nos pratiques (REX)

- 6.1 Réaliser le REX du chantier
- 6.2 Réaliser le REX du projet
- 6.3 Partager le REX